CEPSO FORMATIONS – EDITION

CEPSO FORMATION
26, avenue de Suffren - 75015 PARIS
Téléphone 01 44 49 19 50 - Télécopie 01 44 49 19 99
www.cepso-formation.fr - e-mail : cepso@socaf.fr

CARNET D'INFORMATION DU LOGEMENT, DIAGNOSTIC TECHNIQUE GLOBAL ET PLAN PREVISIONNEL PLURIANNUEL DES TRAVAUX

Conforme à l'article 3 du décret n° 2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier pour le renouvellement des cartes professionnelles

DURÉE

½ journée en distanciel synchrone collectif (visioconférence) de 3 heures 30 - De 9 h 30 à 13 h 00 ou de 14 h 00 à 17 h 30

PUBLIC VISÉ

- Gestionnaires locatifs ou de copropriétés, Transactionnaires
- Aucun prérequis nécessaire

OBJECTIFS

- **Comprendre le Carnet d'Information du Logement, du Diagnostic Technique Global et du Projet de Plan Pluriannuel de travaux, dans le cadre des ventes, et appréhender le contexte juridique et technique pour en optimiser la gestion et sécuriser sa responsabilité**

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Ce stage se déroule sous forme de séquences successives comprenant :
    - des exposés de l'animateur, des explications concrètes, de nombreux exemples à l'appui,
    - la projection en Power-point de documents ou fiches,
    - des questions-réponses avec les participants permettant de jauger le degré de compréhension et de valoriser les échanges,
    - la lecture de rapports de DTG et cas pratiques
- La formation sera dispensée en visioconférence via l'outil Zoom
- La formation sera animée par Monsieur Jacques PUCH, expert en bâtiment, consultant, spécialiste diagnostics immobiliers

CONTENU DE LA FORMATION *(Les durées ci-dessous sont données à titre indicatif et sont susceptibles de varier)*

DÉBUT DE LA FORMATION : 9h30 ou 14h

Accueil (30 min)

Présentation par le CEPSO
Tour de table et évaluation des niveaux

Point de présentation du CIL pour les professionnels de l'immobilier (1h)

Présentation des aspects règlementaires
Faciliter et accompagner les travaux d'amélioration de la performance énergétique du logement,
Le contenu du CIL
Questions – Réponses

Pause (15 min)

Dernière mise à jour : 26 mai 2025

Le DTG et PPPT : (1h)

La réglementation autour du DTG
Le contenu du DTG
Qui fait quoi ?

Lecture d'un rapport de DTG et d'un PPPT (45 min)

Lecture et contenu du DTG
Lecture et contenu d'un PPPT
Les responsabilités
La recherche des anomalies, des conclusions et des points de lecture essentiels
Les obligations pour les professionnels et propriétaires

Conclusion de la formation (15 min)

Remplissage du quiz de validation des connaissances et du questionnaire de satisfaction
Tour de table et bilan de la formation

FIN DE LA FORMATION : 13h ou 17h30

SUIVI ET ÉVALUATION

- Afin de suivre l'exécution de l'action de formation, le centre de formation édite un relevé de connexion mentionnant le temps de présence du stagiaire contresigné par le formateur.
- À l'issue de la formation, une fiche d'évaluation est remise aux stagiaires, elle permet de déterminer si celui-ci estime avoir atteint les objectifs fixés sur le présent programme et ce qu'il va mettre en place à l'issue de la formation.

COÛT DE FORMATION

- 198 € TTC (Sociétaire SOCAF) / participant (soit 165€ HT)
- 228 € TTC (Non sociétaire SOCAF) / participant (soit 190 € HT)

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Dans le cas où le stagiaire présenterait des difficultés d'accès à sa formation, pour raison de handicap, permanent ou provisoire, même léger, merci de nous en informer dès l'inscription afin d'étudier ce qu'il est possible de mettre en place pour adapter la formation à sa situation.

Dernière mise à jour : 26 mai 2025